



3482 - L'autorisation parentale pour effectuer les pèlerinages obligatoire et surérogatoire

question

Peut-on effectuer un pèlerinage valide sans l'autorisation des parents ? Et le voyage à la recherche du savoir ? Les parents commettent-ils un péché en interdisant cela ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il leur est permis de lui interdire un pèlerinage surérogatoire et ils ne commettent aucun péché en le faisant. Mais ils ne peuvent pas lui interdire l'accomplissement d'un pèlerinage obligatoire et ils commettraient un péché en le faisant. Toujours est-il que si l'intéressé effectue le pèlerinage sans leur autorisation, son pèlerinage est absolument valide, même s'il est considéré comme un pécheur dans le cas du pèlerinage surérogatoire. Quant au voyage à la recherche du savoir, il peut être mené sans leur permission.